

Compte-rendu du groupe de travail

Forêts et Landes

Vendredi 30 novembre 2012, 9h30 – 12h30, salle Marais Poitevin,
DREAL, Poitiers

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et discussion sur la méthodologie d'identification des réservoirs de biodiversité ;
- Construction des réservoirs de biodiversité avec les participants et discussion.

Synthèse des échanges

Listes d'espèces

- Les listes d'espèces ont été revues sur la base de la version 3 mise en ligne avant le groupe de travail. Les espèces retenues pour la caractérisation des réservoirs de biodiversité sont pour les vertébrés :
 - Amphibiens : Salamandre, Sonneur à ventre jaune et Grenouille rousse dont l'affinité forestière et son caractère discriminant sont à vérifier ; le sonneur, par exemple, est plus représentatif sur certaines zones géographiques régionales que sur d'autres (espèce en limite de son aire géographique).
 - Reptiles : Vipère aspic (caractéristiques des landes), Couleuvre d'Esculape (pour la forêt), les affinités de la couleuvre à collier sont à vérifier ;
 - Mammifères : Chat forestier (manque de donnée), Loir gris, Muscardin (manque de données), Murin de Bechstein, Grand Murin, Noctule de Leisler (à vérifier car ce sont les participants du groupe de travail Systèmes bocagers qui l'ont proposés a posteriori) ;
 - Oiseaux : Pic mar, Pic noir, Mésange noire, Mésange huppée, Fauvette pitchou (landes), Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur (forêts), Autour des palombes, Circaète Jean le Blanc, Faucon haubereau, Busard Saint-Martin et Lorient d'Europe (dont l'affinité et le caractère discriminant de l'espèce pour les espaces de forêts et/ou landes sont à vérifier).
- Pour les invertébrés :
 - La Bacchante, le petit Collier argenté, le Grand Capricorne et la Rosalie des Alpes.
- Pour les espèces végétales :
 - Le Lys martagon, la flore vernale (à définir), l'Athrée écailleuse et espèces de graminées pour la caractérisation des landes.

La prise en compte de certaines espèces reste encore à détailler en fonction de leur affinité pour les milieux forestiers et de landes et leur caractère discriminant du bon état ou fonctionnement écologique de la sous-trame.

Pour mémoire, les copilotes doivent se rapprocher rapidement de Poitou-Charentes Nature pour compléter la liste des données espèces disponibles utilisables sur la région. Pour l'homogénéité des données à l'échelle régionale, il est proposé de considérer des espèces assez caractéristiques, et pour

lesquelles on devrait disposer d'inventaires suffisamment exhaustifs. En effet pour certaines espèces, il peut y avoir un doute sur les représentations « présence / absence » faite à partir des inventaires : l'absence peut simplement correspondre à une absence d'inventaire.

A défaut d'une valeur absolue ou relative d'espèce sur une entité potentiellement classée en réservoir de biodiversité, la densité d'espèces pourra être utilisée comme indicateur.

Espaces à prendre en compte selon les orientations nationales

- On rappelle que les orientations nationales listent les éléments à étudier (dont les espaces « réglementaires »), en distinguant les espaces à intégrer automatiquement à la TVB, et les espaces dont la contribution est à étudier au cas par cas dans chaque région. Pour les premiers, on propose d'utiliser le terme de Réservoir Obligatoire (RBO), et pour les seconds, le terme de Réservoirs Non Obligatoire (RBNO). Un tableau récapitulatif est présent dans les dossiers de séance.
- Des précisions sont demandées sur certains points : les couvertures végétales le long des cours d'eau correspondent par exemple aux bandes enherbées réglementaires (à considérer comme des corridors)
- Sous le terme « Certaines propriétés de l'état », considérer par exemple, les terrains militaires (support éventuels de Landes).

Méthodologie de la modélisation et groupes de travail

- Les différents paramètres de la modélisation ont été passés en revue. La carte de synthèse résulte de la superposition de plusieurs cartes représentant les différents paramètres de l'écologie du paysage (voir ci-après). Cette superposition se fait sans pondération sauf la naturalité (pondérée en fonction de l'information « Cassini », et la fragmentation, qui est retranchée).
- Indice de naturalité :
 - à chaque type d'occupation des sols CLC est associée une note (indices de naturalité). Un débat a lieu sur les notes utilisées selon la typologie de forêts (feuillus, conifères, mélangées) Le tableau des valeurs en fonction des codes Corine Land Cover seront diffusés rapidement pour retours et avis des participants.
 - La carte de Cassini, quoique très intéressante pour la forêt et non pour la lande, présente des limites et des imprécisions, surtout au sud de la région Poitou-Charentes. Avec l'aide de la carte de Cassini, il est possible de voir si les poches de feuillus des massifs sont également sur la carte (et à comparer avec les zones boisées de résineux sur la Double Saintongeaise). Une carte supplémentaire comparant ainsi la forêt de feuillus sur la carte de Cassini avec l'actuelle forêt de résineux sur la Double Saintongeaise sera réalisée par le CETE SO.
- Indice d'hétérogénéité : le critère met en évidence que les grands massifs de Poitou-Charentes gérés sont hétérogènes alors qu'ils sont surtout monospécifiques. Ce critère est à corriger par la surface des espaces non fragmentés ou bien à remplacer par la donnée espèces. L'IFN pourrait apporter des informations précises sur ce point.
- Indice de surface-compacité : l'indice de surface-compacité est perçu comme similaire à l'hétérogénéité et met en évidence toujours les mêmes éléments à l'échelle régionale : les grands massifs. Sa construction fait intervenir une surface minimale de massif de 500 ha : il est demandé de ramener cette surface à 200 ha.
- Indice de connectivité : fait également appel à une surface de 500 ha. Cela semble trop élevé, d'autant plus élevé qu'il n'est pas adapté à des espaces de landes. Il conviendra de définir un seuil plus faible, il est proposé 200 ha comme pour la compacité.

- Une nouvelle carte de synthèse est à produire. Elle présentera les résultats de la modélisation avec et sans l'indice d'hétérogénéité afin de valider ou non l'intérêt de ce critère.

Travail en sous-groupe

Le travail en sous groupe a permis de réfléchir à grand trait sur les périmètres possibles des réservoirs de biodiversité sur la base des résultats de la modélisation : soit dans le sens de confirmer des grands secteurs comme représentatifs de réservoirs, soit jugeant d'autres espaces comme moins pertinents.

Ce travail sera numérisé et compilés pour aider à caler la suite de la démarche.

Suites de la réunion

Afin de préparer au mieux la prochaine réunion qui devrait avoir lieu en mars 2013 (portant sur la validation des réservoirs de biodiversité et l'analyse des corridors écologiques) les participants peuvent transmettre :

- des propositions et avis, amendements concernant **les espèces** à prendre en compte pour la définition des réservoirs de biodiversité (espèces indicatrices d'une sous-trame permettant de préciser et localiser les réservoirs de biodiversité) ;
- des remarques/amendements à la « **construction** » des **réservoirs de biodiversité**, en complément du travail qui a été fait en ateliers ;
- des remarques ou réflexions sur les indices de la modélisation ;
- tous autres compléments jugés utiles.

La cartographie issue du présent groupe de travail sera mise à disposition des participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance.

Les fiches état/pression modifiées et intégrant les remarques des participants seront téléchargeables sur l'espace collaboratif du site internet trame verte et bleue en Poitou-Charentes.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés ultérieurement.

Un travail d'échange en Comité Scientifique et Technique sera organisé début février pour orienter ou valider les résultats des groupes de travail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu en mars et visera à finaliser le travail sur les réservoirs de biodiversité et/ou entamer l'analyse des corridors.

Informations pratiques et coordonnées équipe projet

Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :

Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>
Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

Les coordonnées de l'équipe TVB :

Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59
bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr

Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65
as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr

Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC
Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement	Eric Guinard
Conseil Régional	Sandrine GOBIN
Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou Charentes	Julian BRANCIFORTI
Délégation Régionale du Centre Nationale de la Propriété Forestière	Matthieu FORMERY
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, unité forêt	François LEFEVRE
Direction Départementale des Territoires de la Charente	Jean-Paul DERBIN
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Bernard HERY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Alain VEROT
Office National des Forêts	Patrice MOREAU
Poitou-Charentes Nature	Céline GRACIEUX
Coopérative des Forêts du Sud (COFOGAR)	François CAILLAUD
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Limousin	Marc CASTAGNE
Union National des Industries de Carrières et Matériaux	Didier MOREAU